



La UNE

Au service de la Population

MARDI 6 FÉVRIER 2024



www.villedugosier.fr

PLAN VERT MUNICIPAL

La municipalité du Gosier attache une importance cruciale à la pratique de l'élagage en vue de prévenir les risques associés aux arbres, notamment ceux liés aux branches mortes ou malades. Les interventions régulières d'élagage sont essentielles pour maîtriser la croissance des arbres, préserver leur forme naturelle, équilibrer l'environnement urbain et faciliter le fauchage méthodique des zones publiques. **Cette approche proactive, coordonnée par la municipalité, témoigne d'un engagement politique fort en faveur de la sécurité des résidents et contribue à maintenir la propreté et l'ordre dans les espaces publics.**

FAUCHAGE

Semaine 6 (du 5 à 11 février 2024)

- Route de Bas-du-fort
- Les impasses de Labrousse
- Route de Dubois , Mare-Café et route Diomar / Mathias , Délègue
- Parc de Belle-Plaine



Semaine 7 (du 12 à 18 février 2024)

- Route de Dubois , Mare-Café et route Diomar / Mathias , Délègue
- Impasse de Labrousse
- Impasse de Bas-Du-Fort
- Parc de Belle-Plaine

ÉLAGAGE

Semaine 8 et 9

(du 19 au 29 février 2024)

- Traversée Port-Blanc
- Pliane

Semaine 8 (du 19 à 25 février 2024)

- Route de Bas-du-Fort
- Route Mathurin
- Impasse Bordelais , route de Moreau, route René Siméon , zone de Belle-Plaine

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES COCOTIERS

Semaine 6 et 7 (du 5 à 18 février 2024)

- Plage de Anse - Tabarin
- Plage les 2 oursins

Semaine 8 et 9 (du 19 février au 3 mars 2024)

- Plage de Petit-Havre et de Bas-du-Fort

Semaine 9 (du 26 février à 3 mars 2024)

- Route et impasses de Pliane
- Les impasses de Mathurin
- Impasse Bordelais , route de Moreau, route René Siméon , zone de Belle-Plaine *
- Dunoyer

